



---

## CERTIFICAT D'ACCREDITATION

**ATTENDU QUE** la Periodical Writers Association of Canada a été accréditée en vertu de la *Loi sur le statut de l'artiste* par le Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs le 4 juin 1996;

**ET ATTENDU QUE**, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2013, le Conseil canadien des relations industrielles est responsable de l'administration de la partie II de la *Loi sur le statut de l'artiste*;

**EN CONSÉQUENCE**, par la présente, le Conseil canadien des relations industrielles confirme que la

### PERIODICAL WRITERS ASSOCIATION OF CANADA

est accréditée pour représenter un secteur qui comprend :

- a. les professionnels pigistes auteurs d'œuvres écrites dans une langue autre que le français, commandées par un producteur assujetti à la *Loi sur le statut de l'artiste* et destinées à être publiées dans une revue, un quotidien ou quelque autre périodique;
- b. les professionnels pigistes auteurs d'œuvres écrites dans une langue autre que le français, publiées initialement dans une revue, un quotidien ou un périodique, lors d'une diffusion subséquente de l'œuvre dans un autre médium par un producteur assujetti à la *Loi sur le statut de l'artiste*

**ET que**, aux fins du paragraphe 28(2) de la *Loi sur le statut de l'artiste*, la date originale de l'accréditation demeure le 4 juin 1996.

**DONNÉE** à Ottawa, Ontario, en ce 29<sup>e</sup> jour d'avril 2013.

Elizabeth MacPherson  
Présidente

N° d'ordonnance : 10397-U

Canada